

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION du comité Directeur

Du mercredi 4 octobre 2023 au CDOS - 28 rue Julien 69003 Lyon (salle Mélina Robert Michon)

I. Ordres du jour

Sujet I.01 – Préparation de l'assemblée générale CODEP69	3
Sujet I.02 – Bons de plongée	3
Sujet I.03 – VP dive	4
Sujet I.04 – Financement compétition internationale photo	4
Sujet I.05 – Tour de table des commissions	5
Sujet I.06 – Projet saison 2023 2024	6
Sujet I.07 – Point utilisation Workspace	7
Sujet I.08 – Rescrit fiscal	7
Sujet I.09 – Point AURA/AG révocation	7
Sujet I.10 – Divers	8
Sujet 1.11 – Prochaine réunion du comité directeur	8

Président de séance : Renaud HELSTROFFER

Secrétaire de séance : Patricia AUDOUY

<p><u>Membres comité directeur présents (9) :</u> HELSTROFFER Renaud (président) JAVILLIEY Alain (trésorier) SANTSCHI Samuel (trésorier adjoint) AUDOUY Patricia (secrétaire) STUCKENS Anne (secrétaire adjointe et présidente commission enfants/jeunes) SURROCA Jérôme (vice-président) CURE Anne-Edith (administrateur) DE BELLEFON Claude (administrateur) GAY Valérie (administrateur)</p> <p><u>Présidents de commissions présents :</u> POTHE Franck (archéologie)(en visio) FOURNIER Brigitte (biologie et environnement)(en visio) BIHOREAU Olivier (handisub@) DUFOUR Stéphane (nage avec palmes) POUDEROUX Pierre (président adjoint photo vidéo) PHILIPPS Benoit (souterraine) GROSBOIS Guy (technique) CAILLON Patrick (tir sur cible)</p>	<p><u>Membres comité directeur excusés :</u> BARDASSIER Laurent (administrateur) CARRION Denis (administrateur) CORDIER Hervé (administrateur) PAOLOZZI Stéphane (administrateur) SENTENAC Pascale (administrateur)</p> <p><u>Membres comité directeur absents :</u> BEAUDIQUEZ Thierry (président adjoint) BERTIN Vincent (administrateur) FRAMINET Gilles (administrateur et commission enfants/jeunes) GIRAUD Olivier (administrateur) JALOUNEIX Yves (administrateur et commission enfants/jeunes) LAFONT Catherine (administrateur)</p> <p><u>Présidents de commission excusés :</u> CORDIER Frédérique (apnée) FANTON Henri (audiovisuelle)</p> <p><u>Présidents de commission absents :</u> LEAL RODRIGUEZ Diana et THIEBAUD Jérôme (hockey subaquatique)</p>
--	---

Le quorum est atteint : 9 membres du comité directeur présents sur 20. Quorum atteint quand 1/3 des membres du comité directeur présents.

Sujet I.01 – Préparation de l'assemblée générale CODEP69

Le bureau de surveillance sera composé de : Anne STUCKENS – Samuel SANTSCHI - Guy GROSBOIS.

Pour la collation de fin d'assemblée générale, Renaud doit prendre contact avec Catherine LAFONT.

Le rendez-vous pour les membres du comité directeur et le bureau de surveillance, afin d'organiser la salle, est prévu à 17h30.

Sujet I.02 – Bons de plongée

Le CODEP69 avait fait l'achat, en novembre 2022, de 250 plongées auprès du CIP Fréjus au tarif préférentiel de 25 euros (blocs et plombs compris). A ce jour, ce chiffre a été dépassé avec 304 plongées achetées représentant uniquement 5 clubs du Rhône. Nous pouvons dire que cette action a été un succès.

Le CIP Fréjus accepte de poursuivre ce partenariat mais aux prix de 26 euros la plongée. Le tarif de 25 euros est valable jusqu'au 31 octobre 2023.

Le comité directeur échange sur la possibilité d'ouvrir ce partenariat à une ou deux autres structures sur le littoral méditerranéen.

Vote du comité directeur pour le renouvellement du partenariat avec le CIP Fréjus au prix de 26 euros.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Adopté à l'unanimité

Vote du comité directeur pour prospecter une ou deux autres structures commerciales supplémentaires.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Adopté à l'unanimité

Sujet I.03 – VP dive

VP dive est en capacité d'organiser les votes lors des assemblées générales sous format électronique pour un coût de 360 euros, estimation faite pour le codep69. Ce type de vote n'est pas obligatoire pour les comités régionaux et départementaux mais nous faisons le choix d'utiliser cette possibilité afin de faciliter la participation et l'expression des clubs du Rhône. D'où la modification des statuts du CODEP69.

Hello asso : Des difficultés persistent avec les paiements anciens.

Le CODEP69 remet aux nouveaux guides de palanquée, initiateurs, MF1, un polo « je suis encadrant(e) ». VP dive a une activité commerciale vestimentaire. Un devis a été demandé mais la différence de prix par rapport à notre fournisseur habituel est importante.

Négociation en cours avec VP dive.

Sujet I.04 – Financement compétition internationale photo

Renaud HELSTROFFER a été interpellé, par mail du 15 septembre 2023, par Henri FANTON (président de la commission Photo/vidéo) pour une demande de subventions pour le championnat du monde de photo sous-marine à Cuba.

L'équipe qui se rend à cette compétition est Jean Raphaël TORDOIR (photographe) et Henri FANTON (modèle et assistant sécurité). Cette équipe satisfait aux conditions de sélection : avoir été classé premier ou second lors des deux derniers championnats de France.

La FFESSM prend en charge uniquement les frais d'inscription comprenant l'hébergement, la restauration, les plongées et les frais d'organisation sur la durée du championnat uniquement (1219 euros). Le transport (avion), l'hébergement et les plongées d'entraînement préalable ne sont pas prises en charge. Cela représente un montant de 2400 euros par compétiteur.

L'équipe a obtenu une subvention de la région : 1000 euros par personnes.

Il reste à charge 1400 euros par personne soit 2800 euros pour l'équipe.

Le comité directeur a débattu de cette demande et souhaite créer un groupe de travail permettant d'établir des critères d'attribution et des principes afin de pouvoir répondre, ultérieurement, à d'autres demandes du même type et d'être équitable dans les modalités d'attribution.

Une réponse sera apportée par Renaud HELSTROFFER à Henri FANTON comprenant les éléments énoncés ci-dessus avec, de ce fait, une réponse qui sera à postériori.

Vote du comité directeur pour la constitution d'un groupe de travail :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Adopté à l'unanimité

Groupe de travail : Anne Edith CURE, Renaud HELSTROFFER, Alain JAVILLIEY, Benoit PHILIPPS.

Sujet I.05 – Tour de table des commissions

Enfants/Jeunes : Achat de 3 scaphandres jeunes qui a pour vocation d'être prêtés aux clubs/SCA du Rhône. Une information plus précise sera diffusée aux clubs/SCA.

Il reste à définir les moyens de marquage de ce matériel.

Peu de motivation des clubs pour la plongée jeunes à part ceux ayant déjà cette activité.

Technique : 5 nouveaux MF1 dans le Rhône (Examen de septembre 2023).

Bon soutien du CODEP69.

La CTD69 a mis en place une formation niveau 3 ou PA40 (Réfèrent : Yannick TARDIVEL) de juin à octobre afin de venir en aide aux clubs n'ayant pas les ressources pour organiser cette formation. De plus, pendant le cursus, il est possible d'accéder à la formation nitrox confirmé.

Les stagiaires étaient issus de 15 clubs du CODEP69.

Cette formation représente un coût pour le CODEP.

Le stage guide de palanquée se déroulait jusqu'à présent au centre UCPA de Niolon mais le devis pour le stage de juin 2024 montre une hausse tarifaire importante. Un autre lieu de stage est en cours de prospection.

Handisub® : 2 MFEH1 et 2 EH2 (stage de 5 jours à Annecy). Les actions de la commission handisub® sont soutenues par la commission handisub® d'AURA.

Les clubs Aquarius et l'Aquatic club de grand champ sont les deux seuls à avoir une section handisub®.

Organisation pour la saison 2023/2024 d'un stage EH1 et module complémentaire (Mental psychique cognitif).

Les animations handisub® seraient à développer mais cela demande des moyens humains.

Souterraine : Journées découvertes prévues le 11 et 12 novembre 2023. Ces dates ont été positionnées en début de saison afin de laisser la possibilité aux personnes intéressées de pouvoir poursuivre.

De nombreuses journées de compagnonnage ont été organisées sur l'été (environ 25 personnes dont la moitié environ était d'autres départements).

Tir sur cible : Deux structures dans le Rhône (section tir sur cible de l'UJSM, H2O) qui ont eu une baisse d'adhérents sur 2022/2023.

Photo/vidéo : Peu de participants aux journées de formation pour la saison 2022/2023. Évolution du matériel avec nécessité de transition de compétences pour les encadrants. Possibilité de solliciter la commission pour des formations intra clubs.

Archéologie : Pas d'activité en termes de chantier de prospection suite à des difficultés à obtenir les autorisations.

Une formation a eu lieu avec des archéologues suisse. Celle-ci donne des qualifications agréées internationales.

Participation, à titre individuelle, à des fouilles professionnelles.

Difficultés à garder les adhérents.

Biologie/Environnement : Bonne participation aux causeries du mercredi.

Formation PB1 (24 inscrits) avec validation sur 2 week-ends. 2FB1 en cours.

NAP : Organisation de la traversée de Lyon à la palme et du triangle des eaux bleues. Peu d'activités. Souhaiterait développer des actions de découverte dans le département mais manque de compétences. (Lyon palme, UJSM).

Sujet I.06 – Projet saison 2023 2024

- Renaud HELSTROFFER souhaiterait que puisse s'organiser une journée découverte des activités des commissions.

Groupe de travail de 1^{ière} intention : Guy GROSBOIS, Jérôme SURROCA, Olivier BIHOREAU, Patricia AUDOUY.

Sujet I.07 – Point utilisation Workspace

Presque toutes les commissions se sont connectées sauf le hockey subaquatique avec pour certaines l'utilisation de leur espace documents.

L'amélioration de la communication du CODEP69 nécessiterait que des liens soient faits entre le Facebook des différentes commissions et celui du CODEP69.

TCP possède toujours le nom de domaine du CODEP69.

Sujet I.08 – Rescrit fiscal

Dans un précédent comité directeur (28/6/2023), nous avons évoqué la difficulté de cerner les possibilités et l'application du don aux associations pour les clubs et les organismes déconcentrés.

Le manque de clarté de ce qui peut être intégré est un frein pour les clubs et un risque fiscal non négligeable de redressement.

Cette disposition est très intéressante pour nous, nos clubs, et nos licenciés, car elle permet à l'échelon individuel de bénéficier d'avantages fiscaux et de réduire les charges pour les associations.

Un groupe de travail avait été créé afin de faire l'état des lieux des clubs ayant demandé un rescrit fiscal récent et d'établir des questionnements à destination du trésor public avec des conclusions souhaitées pour fin 2023.

Le groupe a travaillé pour élaborer une demande écrite ciblant les éléments auxquels nous souhaitons avoir une réponse auprès de l'administration fiscale (nature des frais en s'appuyant sur des exemples). Ce courrier précis devrait permettre d'avoir des réponses ciblées.

Sujet I.09 – Point AURA/AG révocation

Une conciliation menée par le comité national olympique et sportif, entre certains présidents du CODEP69 et le comité AURA FFESSM, a eu lieu le 29 septembre 23. Nous sommes dans l'attente des conclusions.

Sujet I.10 – Divers

L'assemblée générale AURA se tiendra à Evian le 28 octobre 2023.

L'assemblée générale nationale se tiendra à Bordeaux le 2 et 3 décembre 2023.

Sujet 1.11 – Prochaine réunion du comité directeur

Lundi 11 décembre 2023 à 19h30

La Secrétaire

Patricia AUDOUY



Le Président

Renaud HELSTROFFER

